

**CHAPITRE IV :**  
**FINANCES PUBLIQUES**

## **CHAPITRE IV : FINANCES PUBLIQUES**

Pour la cinquième année consécutive, les finances publiques enregistrent d'excellentes performances comme l'attestent les excédents globaux réalisés depuis l'année 2000. Ces excédents, qui étaient de 398,8 milliards de dinars en 2000, ont baissé à 10,5 milliards de dinars en 2002 pour remonter à hauteur de 514,3 milliards de dinars en 2004, à la faveur de la bonne tenue des prix des hydrocarbures sur les marchés internationaux.

Avec un ratio recettes des hydrocarbures/recettes totales de près de 70 % en moyenne sur la période 2000-2004, les finances publiques demeurent vulnérables à moyen terme aux chocs externes, ce qui peut entraver considérablement la conduite de la politique budgétaire.

C'est dans ce cadre que s'est affirmée la volonté de réduction de la vulnérabilité des finances publiques à ces chocs, à en juger par l'institution en 2000 du Fonds de régulation des recettes budgétaires et le réaménagement du régime fiscal visant l'augmentation de l'effort fiscal sur les activités hors hydrocarbures.

Cette politique s'est traduite à fin 2004 par un encours de 721,6 milliards de dinars dans le Fonds de régulation des recettes budgétaires, d'une part, et un rythme d'évolution des recettes hors hydrocarbures beaucoup plus rapide que le rythme d'évolution des recettes des hydrocarbures sur la même période, d'autre part. Les recettes hors hydrocarbures sont, en effet, passées de 364,9 milliards de dinars en 2000 à 649 milliards de dinars en 2004 (+ 77,8 %), alors que les recettes des hydrocarbures n'ont augmenté que de 357,5 milliards de dinars (29,5 %) pour se situer à hauteur de 1570,7 milliards de dinars en 2004.

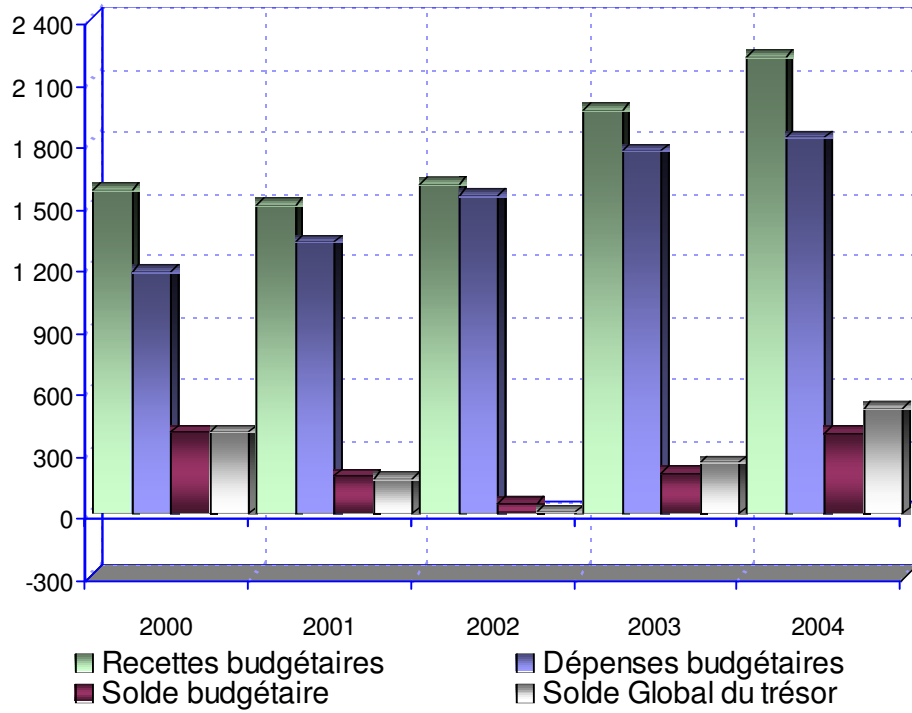
Outre son rôle déterminant dans la stabilisation macroéconomique, l'autre dimension de la politique budgétaire a été la politique de stimulation de l'activité économique. L'aisance financière engendrée par l'augmentation de la fiscalité pétrolière corrélatrice à la bonne tenue des prix des hydrocarbures a permis la

## FINANCES PUBLIQUES

**GRAPHIQUE 13**

### INDICATEURS DES FINANCES PUBLIQUES

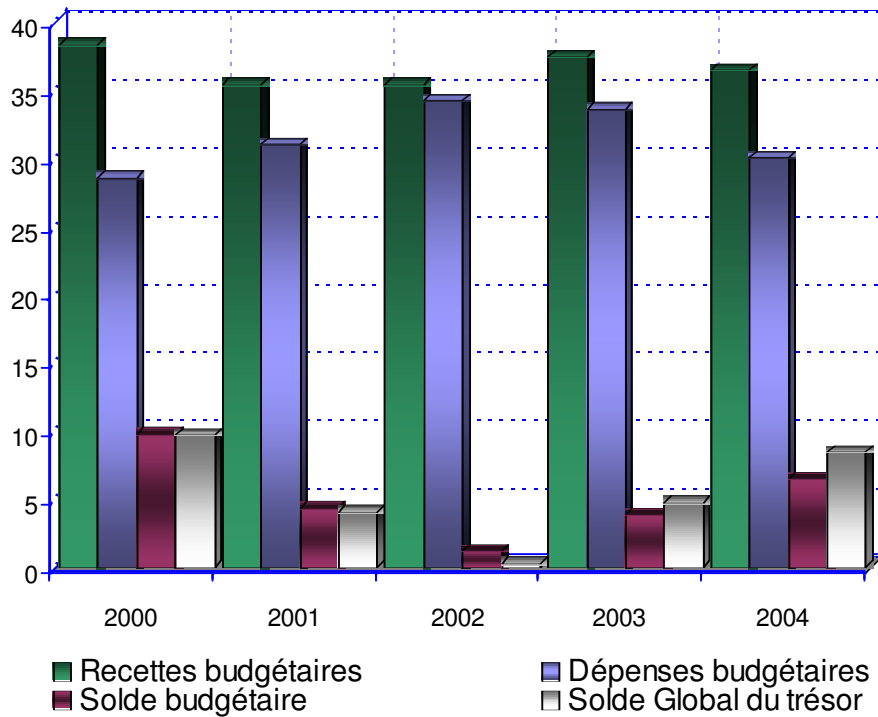
(En Milliards de Dinars)



**GRAPHIQUE 14**

### INDICATEURS DES FINANCES PUBLIQUES

(EN % DU PIB)



mise en œuvre du Programme de Soutien à la Relance Economique (PSRE) pour la période 2001-2004 grâce auquel l'économie nationale a connu une croissance soutenue de 4,7 % en moyenne sur la période 2000-2004.

Le PSRE sera suivi, sur la période 2005-2009, d'un deuxième programme beaucoup plus ambitieux, de consolidation et de soutien à la croissance. Ce nouveau programme prévoit l'investissement de l'équivalent de 55 milliards de dollars de fonds publics et donnera une impulsion sans précédent à la dynamique de croissance.

#### **IV.1 - RECETTES BUDGETAIRES**

Depuis l'année 2000, les recettes budgétaires rapportées au PIB fluctuent autour de 36 %. Elles étaient de l'ordre de 29 % en 1999 avant l'augmentation substantielle des prix des hydrocarbures au début de l'année 2000. Le bond en avant de plusieurs points de pourcentage de ce ratio s'explique principalement par l'augmentation, dans les mêmes proportions, de la part de la valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures dans le PIB. Avec un taux de prélèvement beaucoup plus élevé sur ce secteur que sur le reste de l'activité économique, toute augmentation relative du poids de cette activité dans le PIB se traduit par une élévation plus conséquente du ratio recettes budgétaires sur PIB.

En 2004, les recettes budgétaires totales ont progressé de 13,2 % pour atteindre un niveau global de 2226,6 milliards de dinars. Rapportées au PIB 2004, elles ont légèrement fléchi passant de 37,4 % en 2003 à 36,4 % en 2004.

L'accroissement des recettes budgétaires est dû, pour une grande part, à l'augmentation des recettes fiscales sur hydrocarbures qui ont progressé de 200,7 milliards de dinars (15,6 %) suite au fort accroissement du prix moyen du pétrole brut en 2004, soit 9,6 dollars par baril. Dans le même temps, les recettes hors hydrocarbures n'ont augmenté que de 32,6 milliards de dinars, soit 5,3 %.

Les recettes des hydrocarbures ont atteint 922,6 milliards de dinars pour le seul deuxième semestre 2004 contre 648,1

milliards de dinars au premier semestre pour un total annuel de 1570,7 milliards de dinars, en progression de 16,3 % par rapport à l'année 2003. La totalité des recettes budgétisées prévues a été réalisée durant les trois premiers trimestres 2004 de sorte que les flux bruts destinés au Fonds de régulation des recettes budgétaires ont atteint 623,5 milliards de dinars contre 448,9 milliards de dinars en 2003.

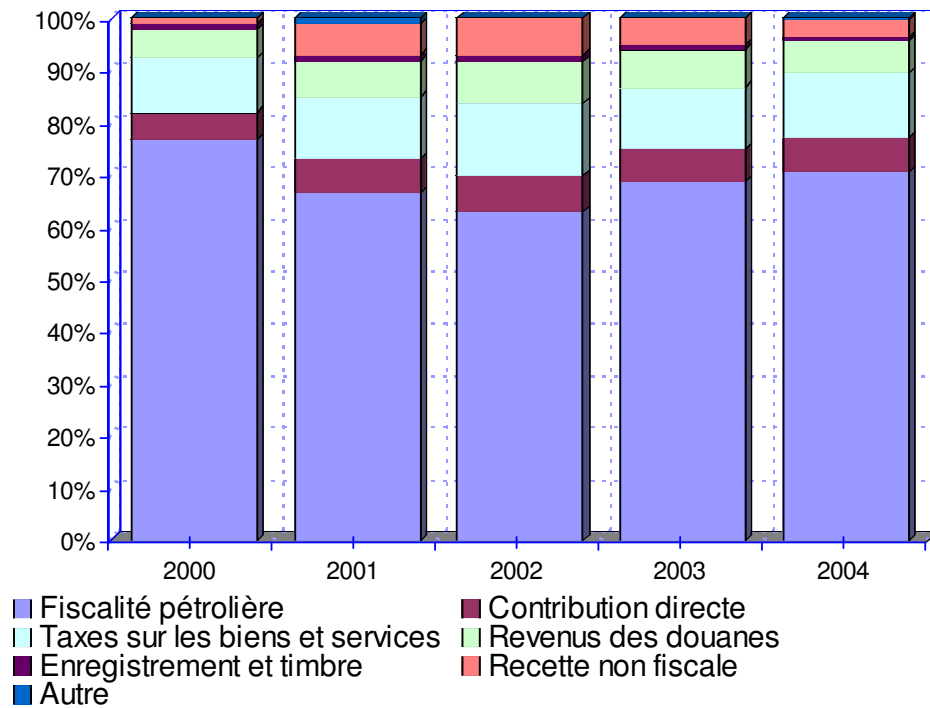
Les recettes hors hydrocarbures ont progressé, quant à elles, de 5,3 % en 2004, soit près de 11 points de moins que les recettes tirées des hydrocarbures. Les recettes fiscales, qui contribuent pour 89,1 % aux recettes hors hydrocarbures, ont augmenté de 11,3 % passant de 519,9 milliards de dinars en 2003 à 578,5 milliards de dinars en 2004. Les plus fortes augmentations ont été enregistrées par les postes impôts sur les biens et les services (39,3 milliards de dinars), suivi du poste impôts sur les revenus et les bénéfices (24,3 milliards de dinars). En revanche, pour la première fois en cinq années, les droits de douane enregistrent un recul de 5,2 milliards de dinars pour s'établir à 138,6 milliards de dinars en raison de la baisse des tarifs douaniers (droits additionnels provisoires) supérieure à l'effet induit par l'augmentation substantielle des importations.

Quant aux recettes non fiscales qui ne contribuent que pour 10,9 % aux recettes hors hydrocarbures, elles diminuent sensiblement pour la deuxième année consécutive passant de 112,2 milliards de dinars en 2002 à 96,5 milliards en 2003 puis à 70,5 milliards de dinars en 2004 en raison de la baisse des droits pour la même période. C'est donc l'augmentation des contributions directes et indirectes qui est à l'origine de l'accroissement de la fiscalité hors hydrocarbures en dépit des diminutions aussi bien des droits additionnels provisoires (DAP) sur les importations que des recettes non fiscales.

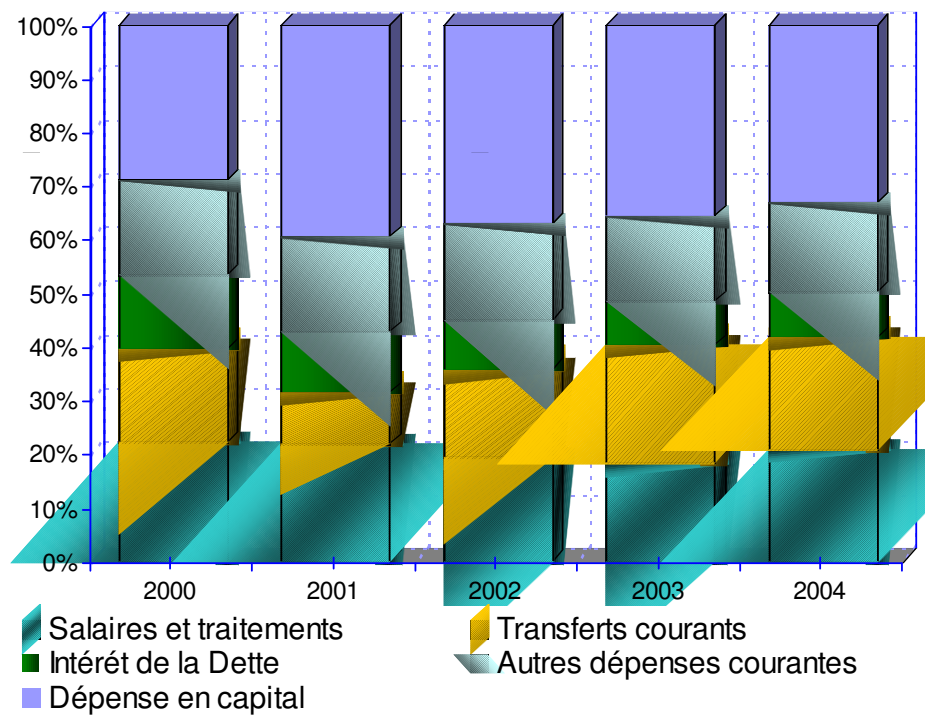
## **IV.2 - DEPENSES BUDGETAIRES**

Sur la période 2000-2004, les dépenses budgétaires totales ont progressé de 55,6 % pour s'élever à 1832,5 milliards de dinars en 2004 contre 1178,1 milliards de dinars en 2000. Les dépenses courantes ont augmenté de 44,5 % alors que les dépenses en

**GRAPHIQUE 15**  
**STRUCTURE DES RECETTES BUDGETAIRES**



**GRAPHIQUE 16**  
**STRUCTURE DES DEPENSES BUDGETAIRES**



capital ont progressé de 84 % (celles-ci sont multipliées par trois entre 1999 et 2004). Ces évolutions, notamment les dépenses en capital, indiquent l'ampleur de l'impulsion budgétaire à l'activité économique et au soutien à la croissance qui sont contenues dans le Programme de soutien à la relance économique, dans le programme de développement agricole et le programme de reconstruction des infrastructures détruites par le séisme de 2003.

Rapportées au PIB, les dépenses totales ont progressé de 1,4 point de pourcentage entre 2000 et 2004 sous l'impulsion des dépenses en capital qui ont progressé de 2 points de pourcentage alors que les dépenses de fonctionnement ont perdu 0,6 point. En dépit d'une forte augmentation des transferts courants de l'ordre de 119,2 % sur la période 2000-2004, un réel effort de stabilisation des dépenses courantes rapportées au PIB a été accompli au profit d'une augmentation des dépenses d'équipement.

En 2004, les dépenses totales s'établissent à hauteur de 1832,5 milliards de dinars, en progression de 14,1 % par rapport à l'année 2003. L'année 2004 marque un léger retournement de tendances dans les évolutions respectives des dépenses courantes et des dépenses en capital puisque les premières ont augmenté de 25,3 % et les secondes ont enregistré un recul de 3,2 %, marquant ainsi l'achèvement de la progression de certains décaissements au titre des divers programmes d'équipement et de reconstruction entre 2001 et 2004.

L'augmentation substantielle des dépenses courantes en 2004 (25,3 %) résulte principalement de la progression des dépenses de transferts courants qui passent de 410,7 milliards de dinars à 557,7 milliards de dinars, des dépenses de personnel à hauteur de 382,1 milliards de dinars contre 326,6 en 2003 et enfin, de la hausse des charges (intérêts, pertes de change...) de la dette publique qui ont atteint le montant de 157,3 milliards de dinars contre 118,3 l'année précédente. Rapportées aux dépenses courantes, ce sont les dépenses de transferts qui ont le plus progressé passant de 42 % en 2003 à 45,5 % en 2004, alors que la part des dépenses de personnel a diminué passant respectivement de 33,4 % à 31,2 %.

Le recul de 3,2 % des dépenses d'équipement en 2004 n'est pas uniforme sur l'ensemble des composantes. Le fléchissement des dépenses a concerné plus particulièrement les secteurs de l'agriculture et de l'hydraulique, les dépenses en capital et les dépenses relatives aux plans communaux. En revanche, les dépenses d'infrastructures économiques, socioculturelles et d'éducation / formation ont toutes progressé de manière significative.

### **IV.3. CAPACITE DE FINANCEMENT**

Le solde global du trésor enregistre pour l'année 2004 un excédent de 514,3 milliards de dinars confirmant ainsi, après l'excellente performance de l'année 2003 (410,1 milliards de dinars), le renforcement de la capacité de financement du Trésor. Par rapport au PIB, le solde global du trésor est estimé à 8,4 % en 2004 contre 7,8 % en 2003.

En tant qu'indicateur synthétique de la situation des finances publiques, la trésorerie publique s'est encore améliorée de manière graduelle et continue tout au long de l'année 2004. L'encours des dépôts du Trésor à la Banque d'Algérie, qui était de 591 milliards de dinars à fin décembre 2003, s'est élevé à 627 milliards à fin juin 2004 pour finir à 1029 milliards de dinars à fin décembre 2004.

La capacité de financement a permis au Trésor de :

- se désendetter considérablement à l'égard du secteur financier ;
- rembourser sa dette extérieure pour un montant de 0,8 milliard de dollars par anticipation, et donc de réaliser un désendettement net de 56,4 milliards de dinars à l'égard du reste du monde.

Enfin, il est important de noter que les importantes augmentations des dépenses d'équipement effectuées sur la période 2000-2004, l'ont été dans le respect des équilibres budgétaires pour l'année 2002 et en réalisant des excédents substantiels pour les autres années.

La politique budgétaire, mise en œuvre durant cette période dans une conjoncture certes favorable, a été donc remarquable d'un double point de vue. Elle a contribué à la consolidation de la stabilité macro financière et permis de renouer avec une croissance relativement forte et soutenue.

Mais la vulnérabilité à moyen terme des finances publiques aux chocs externes commande de maintenir la politique de prudence en matière d'expansion budgétaire, que conforte le programme de dépenses budgétaires 2005-2009, et à plus long terme de réduire cette vulnérabilité par la réduction progressive du déficit du solde global du trésor hors hydrocarbures qui est passé de 32,6 % du PIB en 2002 à 27,8 % en 2004.

## SITUATION DES OPÉRATIONS DU TRÉSOR

	2 000	2 001	2 002	2 003	** 2004
(En milliards de dinars)					
<b>Total des recettes budgétaires et dons</b>	<b>1 578,1</b>	<b>1 505,5</b>	<b>1 603,2</b>	<b>1 966,6</b>	<b>2 226,2</b>
Recettes des hydrocarbures*	1 213,2	1 001,4	1 007,9	1 350,0	1570,7
dont : Fonds de Régulation des Recettes brut	453,2	123,9	26,5	448,9	623,5
Fonds de Régulation des Recettes net	232,1	16,9	26,5	292,9	153,2
Recettes hors-hydrocarbures	364,9	488,5	595,1	616,4	649,0
Recettes fiscales	349,5	398,2	482,9	519,9	578,5
Impôts sur les revenus et les bénéfiques	82,0	98,5	112,2	122,9	147,2
Impôts sur les biens et services	165,0	179,2	223,4	233,9	273,2
Droits de douane	86,3	103,7	128,4	143,8	138,6
Enregistrement et timbres	16,2	16,8	18,9	19,3	19,5
Recettes non-fiscales	15,4	90,3	112,2	96,5	70,5
Dividendes de la Banque d'Algérie	0,0	46,6	37,6	42,1	30,0
Droits	15,4	43,7	74,6	54,4	40,5
Dons	0,0	15,6	0,2	0,2	6,5
<b>Total dépenses budgétaires</b>	<b>1 178,1</b>	<b>1 321,0</b>	<b>1 550,6</b>	<b>1 766,2</b>	<b>1 831,8</b>
Dépenses courantes	838,9	798,6	975,6	1 138,1	1 223,8
Dépenses de personnel	261,6	288,8	301,1	326,6	382,1
Pensions des Moudjahidine	60,6	56,1	74,0	62,6	68,9
Matériels et fournitures	54,6	59,1	69,8	58,8	58,5
Transferts courants	300,4	247,1	387,7	543,8	557,0
dont: Services de l'Administration	95,0	120,1	133,6	161,3	176,4
Intérêts sur la dette publique	161,7	147,5	143,0	146,3	157,3
Dépenses en capital	339,2	522,4	575,0	628,1	608,0
<b>Solde budgétaire</b>	<b>400,0</b>	<b>184,5</b>	<b>52,6</b>	<b>200,4</b>	<b>394,4</b>
Solde des comptes spéciaux	-0,7	-20,0	-11,2	81,6	138,4
Prêts nets du Trésor	0,5	-6,5	30,9	32,6	17,8
<b>Solde budgétaire, hors Fonds d'assainissement</b>	<b>398,8</b>	<b>171,0</b>	<b>10,5</b>	<b>249,4</b>	<b>515,0</b>
Allocation au Fonds d'assainissement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde primaire 1/	560,5	318,5	153,5	395,7	672,3
<b>Solde global</b>	<b>398,8</b>	<b>171,0</b>	<b>10,5</b>	<b>249,4</b>	<b>515,0</b>
<b>Financement</b>	<b>-398,8</b>	<b>-171,0</b>	<b>-10,5</b>	<b>-249,4</b>	<b>-515,0</b>
Bancaire	-407,4	-145,8	31,6	-186,2	-412,7
Non bancaire	105,7	85,3	32,8	18,0	-45,9
Extérieur	-97,1	-110,5	-74,9	-81,2	-56,4

Source : Direction Générale du Trésor

1/ Solde budgétaire hors Fonds d'assainissement + intérêts sur la dette publique

\* Y compris la dividende de la compagnie pétrolière

\*\* Prévission de clôture